

Être publié pour la fierté ou le blé?

Description

Si vous rêvez d'être publié pour avoir la fierté d'être un auteur vous ne roulerez pas sur l'or, mais vous serez ravi.

Annoncer qu'on a publié un livre fait toujours son petit effet.

En revanche, si vous aspirez à être publié pour en faire un métier, préparez-vous à déchanter, la France, pays littéraire, n'aime pas ses écrivains.

Si en Allemagne 10 % de droits d'auteur est un minimum prévu par le législateur, en France aucune loi n'oblige à verser des droits.

Chez nous, seules les plates-formes d'autoédition paient les auteurs une fois par mois.

Sinon, <u>les droits d'auteurs</u> ne sont perçus qu'une fois par an et les écrivains doivent faire confiance à l'éditeur sur le nombre de livres vendus. Aucun organisme ne les informe régulièrement sur les ventes de leurs ouvrages.

En France, les auteurs ne sont pas aidés.

Pas de droit au chômage comme les intermittents du spectacle. Ce qui sous-entend que l'écrivain n'est pas un artiste ni un créateur.

L'entrée à la BNF pour effectuer des recherches est payante.

Aucune réduction au théâtre ou dans les musées.

Pourtant, 50 % des auteurs ne gagnent même pas le Smic : 10,03 € de l'heure...

La plupart des auteurs doivent trouver un job complémentaire pour survivre. Si vous n'êtes par aidé financièrement par votre famille il faudra peut-être songer aux Resto du Coeur...

Dans notre pays qui s'enorgueillit outre mesure d'art et de culture, peu d'écrivains vivent uniquement de leur plume et leur nombre s'amenuise.

Telles les librairies, mourant petit à petit.

Reste que <u>la joie d'écrire</u> est un luxe accessible à tous. Il suffit d'un crayon et d'une feuille de papier pour vivre sa passion.

« Écrire, ce n'est pas vivre. C'est peut-être survivre. » Blaise Cendrars

Exercice d'abrégé sur ce blog : Résumez en une phrase le dernier livre que vous avez lu.

Auteur

jmpp33entre2l1940

